

Redoublants dans l'enseignement ordinaire de plein exercice

L'étude longitudinale¹ des taux de redoublants montre que dans une classe de l'enseignement primaire, en moyenne, près d'un élève sur vingt-cinq est redoublant, alors que dans l'enseignement secondaire, on dénombre près de trois élèves redoublants sur vingt-cinq.

L'évolution du taux de redoublants subit des variations parfois importantes au cours du temps mais aussi selon les années et les formes d'études considérées.

Cet indicateur traite de l'évolution des taux de redoublants dans l'enseignement ordinaire de plein exercice² de 2004-2005 à 2013-2014, dans l'enseignement primaire d'abord, dans l'enseignement secondaire ensuite. Est considéré comme « redoublant » tout élève qui est inscrit deux années scolaires successives dans la même année d'études, même s'il y effectue une année complémentaire. Statistiquement, en maternelle un élève est considéré comme « redoublant » quand il est toujours inscrit dans l'enseignement maternel à six ans (il y a donc été maintenu une année scolaire de plus).

Évolution du taux de redoublants dans l'enseignement fondamental ordinaire de 2004-2005 à 2013-2014 (fig. 11.1)

Le taux de « redoublants » en maternelle³ augmente entre 2004-2005 et 2007-2008, passant de 4,8 % à 5,3 %. Depuis, il a baissé pour atteindre, en 2013-2014, 2,2 %.

Dans l'enseignement primaire, en 2013-2014, c'est en première et deuxième années (P1 et P2) que le taux de redoublants est le plus élevé, respectivement 5,6 % et 3,5 %. Depuis 2007-2008, le taux de redoublants en P1 est en baisse. En P2, le taux de redoublants diminue depuis 2004-2005. De la P3 à la P5, les taux de redoublants varient autour de 3 %. Ils varient peu durant la période analysée même si une tendance à la diminution s'observe depuis 2008-2009. La P6 présente le taux de redoublants le plus bas.

Évolution du taux de redoublants dans l'enseignement secondaire ordinaire de 2004-2005 à 2013-2014 (fig. 11.2)

Les taux de redoublants⁴ dans l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice sont supérieurs à ceux observés dans l'enseignement primaire.

Le taux de redoublants dans l'enseignement secondaire varie clairement d'une année d'étude à une autre.

Depuis 2009-2010, les taux de redoublants augmentent au premier degré pour atteindre, en 2011-2012, 14,1 % en première et 10,3 % en deuxième année. Une diminution sensible s'amorce ensuite, pour atteindre en 2013-2014, 10,6 % en première et 8,8 % en deuxième. Cette dynamique des taux de redoublants est à mettre en lien avec les réformes successives du premier degré. Depuis 1995⁵, ce degré doit en effet être parcouru en trois ans maximum⁶ et une « 2CC ou 2S », année complémentaire après la deuxième, a été instaurée. Depuis 2001⁷, il est également possible d'effectuer l'année complémentaire en fin de première année (1AC ou 1S). La première complémentaire semble donc avoir conduit à une augmentation du retard scolaire produit à l'intérieur du degré.

Les troisième, quatrième et cinquième années du secondaire présentent des taux de redoublants proches, avec, en S3, les taux les plus élevés (19,8 %). Ces taux augmentent régulièrement au fil du temps (jusqu'à 21,8 % pour la S3 en 2009-2010). Cependant, depuis 2010-2011, ils diminuent légèrement.

Les taux de redoublants plus bas en S6 (6,4 % en 2013-2014) peuvent entre autres être liés aux abandons en fin de parcours (décrochage scolaire, arrivée à l'âge de la majorité et donc fin de l'obligation scolaire, choix de l'enseignement en alternance ou de promotion sociale).

Évolution du taux de redoublants accueillis⁸ en 3^e et 5^e années du secondaire ordinaire, selon la forme d'enseignement suivie de 2004-2005 à 2013-2014 (fig. 11.3)

Les troisième et cinquième années de l'enseignement secondaire, moments-clés dans l'orientation scolaire, présentent les taux de redoublants accueillis les plus élevés. On observe que, selon la forme, les taux de redoublants en troisième se situent, ces dernières années, autour de 12 % dans la forme générale, de 26 % dans la forme technique de transition, de 32 % dans la forme technique de qualification et de 28 % dans la forme professionnelle. En cinquième, les taux de redoublants varient selon les formes, avec des taux plus bas qu'en troisième. On note une diminution du taux de redoublants dans l'enseignement professionnel.

1 Les éditions précédentes des Indicateurs de l'enseignement présentent cet indicateur à partir de l'année scolaire 1992-1993.

2 Les élèves fréquentant l'enseignement en alternance et l'enseignement de promotion sociale ne sont pas pris en compte ici.

3 En 3^e maternelle, le taux de redoublants est calculé comme le taux de retard : c'est le rapport en pourcentage entre le nombre d'élèves de 6 ans et plus inscrits en maternelle et le nombre d'élèves en maternelle âgés de 5 ans et plus.

4 À partir de 2004-2005, il a été possible de retirer des effectifs des redoublants les élèves qui étaient inscrits en première commune après une 1B (ou une 1D) l'année scolaire précédente. Les bases de données disponibles avant 2004-2005 ne permettaient pas de réaliser cette opération, d'où la rupture dans le tracé des redoublants en 1^{er} secondaire (figure 12.2 de l'édition 2014 des *Indicateurs de l'enseignement*). De même, à partir de 2009-2010, il a été possible de retirer des effectifs des redoublants les élèves qui étaient inscrits en deuxième commune après une 2D l'année scolaire précédente.

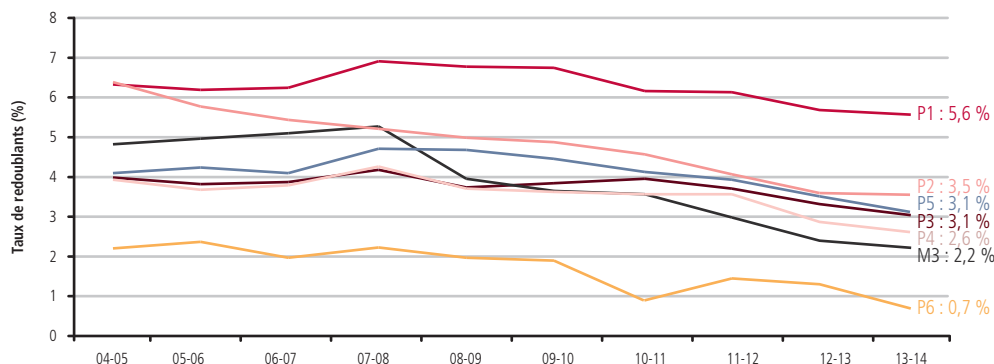
5 Arrêté royal relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire du 29/06/1984 (M.B. du 03/08/1984) tel que modifié par A.Gt du 20/06/1994.

6 Décret relatif à l'organisation du 1^{er} degré de l'enseignement secondaire du 19/07/2001 (M.B. du 23/08/2001).

7 Les données statistiques incluent les effectifs de 1AC (ou 1S) dans ceux de première année secondaire et les effectifs de 2CC (ou 2S) dans ceux de deuxième année secondaire et considèrent donc les élèves de 1AC (1S) et 2CC (2S) comme redoublants.

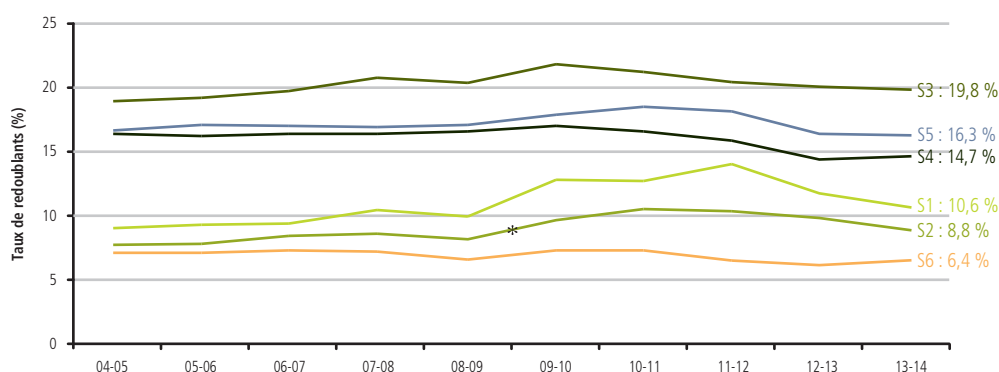
8 Le taux de redoublants accueillis en 2013-2014 est égal au quotient du nombre d'élèves redoublants en 2012-2013 par le nombre d'élèves présents en 2012-2013. Ce taux considère comme redoublant tout élève qui est inscrit deux années scolaires successives dans la même année d'études, quelle que soit la forme suivie l'année précédente.

11.1 Évolution du taux de redoublants dans l'enseignement fondamental ordinaire de 2004-2005 à 2013-2014



En 2013-2014, 5,6 % des élèves fréquentant la 1^{re} année primaire (P1) sont redoublants ; c'est le cas de 3,5 % en 2^e primaire, et de 3,1 % en 3^e primaire. Durant cette même année scolaire, 2,2 % d'élèves sont maintenus en 3^e maternelle (M3).

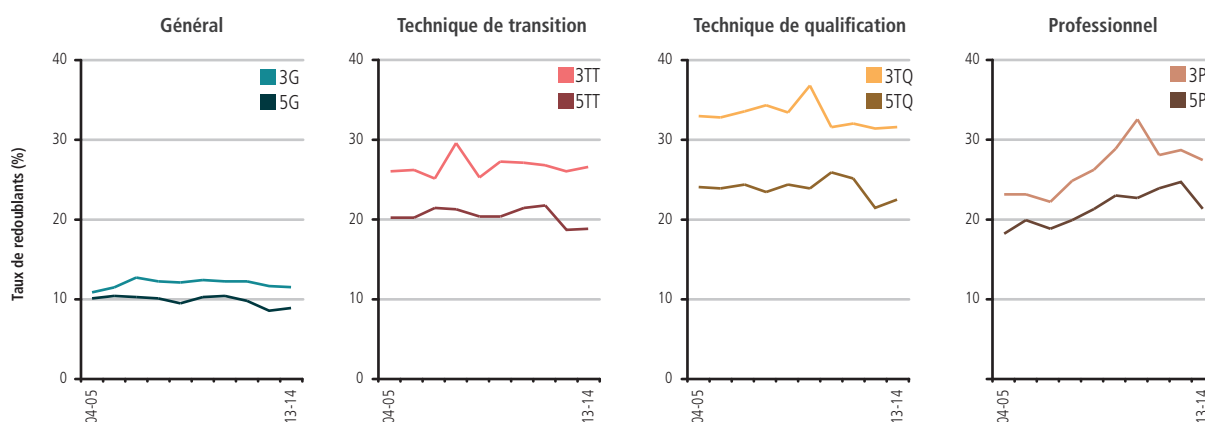
11.2 Évolution du taux de redoublants dans l'enseignement secondaire ordinaire de 2004-2005 à 2013-2014



En 2013-2014, il y a 10,6 % de redoublants en 1^{re} année secondaire (S1). En 3^e année, ils sont 19,8 % à redoubler et en 5^e année, 16,3 %.

* Voir note 4 p. 32

11.3 Évolution du taux de redoublants accueillis en 3^e et 5^e années du secondaire ordinaire, selon la forme d'enseignement suivie de 2004-2005 à 2013-2014



En 2013-2014, on observe des taux de redoublants très différents en 3^e année secondaire selon la forme d'enseignement suivie : 11,5 % d'élèves sont redoublants dans la forme générale (3G), 26,6 % en technique (et artistique) de transition (3TT), 31,8 % en technique (et artistique) de qualification (3TQ) et 27,4 % dans la forme professionnelle.